

RISQUES_PHYSIQUES

Formation acteur prap - secteur IBC

Durée : 2 jours (14 h)

Public : Salariés, responsables d'équipe, services techniques et référents sécurité

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTRA	P501	1 950 € pour 1 groupe	De 1 à 10 participants	

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter



Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise



Programme :

1. Processus d'apparition d'un dommage

- Comprendre le processus d'apparition d'un dommage ou d'une atteinte à la santé.
- Introduction à la pyramide de Bird pour analyser les incidents et accidents

2. Définitions essentielles en santé et sécurité

- Statistiques nationales sur les accidents de travail et maladies professionnelles.
- Définitions clés : Accident de travail (AT).
- Maladie professionnelle (MP).
- Accident de trajet.
- Types de prévention : primaire, secondaire, tertiaire.
- Indicateurs de fréquence et gravité : IF, IG, TG, TF.

3. Actions internes et externes en prévention

- Identification des acteurs internes à l'entreprise : Managers, référents sécurité, salariés.
- Rôle du service de prévention et de santé au travail.
- Droits spécifiques : Droit d'alerte.
- Droit de retrait.
- Analyse des pratiques dans l'entreprise.

4. Enjeux de la santé et sécurité au travail

- Identification des enjeux majeurs :
- Humains : bien-être, réduction des risques.
- Juridique : respect des réglementations.
- Économique : coûts directs et indirects des accidents.
- Sociétaux et médiatiques : image et réputation de l'entreprise.

5. Notion d'anatomie

- Comprendre le fonctionnement du corps humain en situation de travail.
- Sensibilisation à la réglementation en lien avec les capacités physiques.
- Identifier les limites physiques et les atteintes possibles.



6. Observation et analyse des situations de travail

- Méthodologie d'observation d'une situation de travail : Analyse des sollicitations et des atteintes potentielles à la santé.
- Application des 9 principes généraux de prévention (9PGP) dans la proposition de solutions : Mesures à mettre en œuvre.
- Améliorations à suggérer.

7. Les limites des actions correctives

- Introduction aux principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour une meilleure efficacité.

Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises, tables, tableau, ordinateur, vidéoprojecteur.
- Matériel pédagogique pour l'entraînement en salle (caisse à poignée, carton, bidon...).
- Un accès aux postes de travail concernés (autorisation et mise à disposition des EPI pour les participants).
- L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques, de mises en pratique (exercices et études de cas) et d'échanges avec les participants confrontant la bonne compréhension des concepts.

Intervenant et moyens d'encadrement :

- Les formateurs sont à jour de leurs compétences et titulaire du certificat de « Formateur PRAP » délivré par le réseau INRS.

Modalités d'évaluation :

Évaluation à partir de cas concrets et critères d'évaluation

Informations complémentaires :

Certificat ACTEUR-PRAP IBC valable 24 mois

Certification Qualité :



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L. 6313-1 – 1 : Les actions de formation

